



ASSURANCE
BANCASSURANCE
RÉASSURANCE
RISK MANAGEMENT

Le magazine de l'assurance, du risque et de la finance

CRISE BANCAIRE

Un séisme évité de justesse



N° 274 ♦ Mars / Avril 2023 ♦ bimestriel ♦ le numéro : 30,00€

Trente-deuxième année

Re(d)écouvrez la Grèce !

www.visitgreece.gr



GRÈCE

RISK

Est une publication de S.E.F.E
(Société d'Éditions Financières
et Économiques)

40, Avenue Albert-Elisabeth
B-1200 Bruxelles
Tél. : 0475 948 288
Fax : 04 234 16 45
e-mail : risk.mag@skynet.be
Copyright Risk®

Editeur Responsable :

D. PSALLIDAS
40, Avenue Albert-Elisabeth
B-1200 Bruxelles

Conseil de Rédaction :

J. Boulet, D. de Laminne, J-C Debussche,
J. Drossaert, O. Halfants, G. Klein,
D. Psallidas, P. Cauwert, M. Vrijman,
T. Mooij, L. Golvers, N. Van Vaerenbergh, R.
Vander Haeghen et J-J- Surny

Publicité & mise en page :

Régie RISK

Impression :

Imprimerie Graphius Brussels
www.graphius.com

Comptes bancaires :

Fortis IBAN BE 89210004630285
Belfius IBAN BE 59068907628926

Site internet :

www.riskmagazine.be

Sommaire

En couverture

Crise bancaire

Un séisme financier évité de justesse

La finance internationale a tremblé en mars dernier à la suite de la défaillance de deux banques, l'une aux Etats-Unis, la Silicon Valley Bays, l'autre en Europe, le géant helvétique Crédit Suisse

Sommaire	3
Editorial	4
En Belgique et dans le monde	5
L'assurance belge en 2022	
■ Les tendances du marché	9
Mobilité	
■ 2^e Baromètre d'Europe Assistance	11
■ Gaggemini : Mobilité et assurance	13
Économie	
■ Les faillites augmentent dans le monde. Une étude d'Allianz Trade	14
■ Catastrophes naturelles : une année 2022 calamiteuse	15
Crise bancaire	
■ Un séisme financier évité de justesse	17
■ Crise bancaire et assurance	20
Finance	
■ Résultats financiers des acteurs européens	22
Grand-Duché de Luxembourg	
■ Résultats 2022 : Des tendances contradictoires	25
La chronique de Gérard Klein	
■ Les lanceurs d'alerte érigés en chevaliers blancs des temps modernes	27



Net Zero Insurance Alliance dans les cordes

L'alliance des assureurs pour le climat (NZIA) traverse un moment délicat. Trois de ses membres fondateurs ont quitté le navire. Ainsi, le départ de la Munich Re a été suivi par Hannover Re et Zurich. D'autres désistements sont attendus, dont celui de l'Italien Generali et de Swiss Re.

L'alliance des assureurs pour le climat a été fondée en 2021 avec comme objectif d'atteindre la neutralité en 2050. L'alliance est, dès ses débuts, présidée par le patron d'AXA, fervent défenseur de l'environnement.

Pour atteindre les objectifs fixés, le verdissement des portefeuilles des assureurs était mis en avant. Souvent, on a entendu çà et là qu'un assureur refusait de couvrir une mine de charbon ou une société émettrice de CO2. Au-delà de l'anecdote, il y a aussi les affaires ! Or, que constatons-nous ? Les premiers à quitter le navire sont les réassureurs et des assureurs ayant d'importants intérêts aux Etats-Unis. Il y a aussi des réalités économiques qui dépassent les bonnes paroles. Il y a, enfin, une méthodologie d'approche des problèmes différente entre les sociétés germanophones pragmatiques et celles d'inspiration latine plus romantiques.

En janvier, NZIA a demandé à ses membres de fixer, pour le 31 juillet, des modalités pour atteindre la limitation du réchauffement de la planète de 1,5° d'ici à 2100. Cette nouvelle exigence est-elle à la base des premières défections ? L'avenir nous le dira... !

* * *

L'association des assureurs belges (Assuralia) a dévoilé les résultats provisoires pour 2022. Il n'y a pas de quoi pavoiser. Les encaissements nominaux sont en hausse de quelque 5%, alors que l'inflation dépassait les 10%. Bref, une chute réelle du résultat. Et cela n'est pas étonnant. Le marché belge de l'assurance est atone. Il souffre d'un manque de dynamisme et d'une absence de créativité pour lancer des nouveaux produits. Il faut dire que les instances politiques sont un frein puissant à toute initiative novatrice depuis des lustres. Le climat économique n'est pas non plus favorable à l'assurance. Tous les intervenants dans le circuit ont une part de responsabilité.

Un élément qui pourra changer le paysage est la Directive Distribution en préparation par la Commission européenne. Fera-t-elle bouger les choses ? Sera-t-elle un boost pour le secteur comme la Directive Vie ? Pourra-t-elle éliminer des marchés les imperfections qui minent la confiance des consommateurs vis-à-vis de l'assurance ?

D.Psallidas